

Procédure file

Informations de base	
CNS - Procédure de consultation Règlement	2001/0052(CNS) Procédure terminée
Organisation commune des marchés dans le secteur des produits transformés à base de fruits et légumes	
Modification Règlement (EC) No 2201/96 1995/0248(CNS)	
Sujet	
3.10.02 Produits transformés, agroalimentaire	
3.10.03 Commercialisation et échanges des produits agricoles et des animaux	
3.10.12 Politique monétaire agricole, montants compensatoires	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AGRI Agriculture et développement rural		
Parlement européen	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	BUDG Budgets	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil Agriculture et pêche	Réunion 2360	Date 19/06/2001
Commission européenne	DG de la Commission Agriculture et développement rural	Commissaire	

Evénements clés			
25/02/2001	Publication de la proposition législative	COM(2001)0111	Résumé
15/03/2001	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
24/04/2001	Vote en commission		
16/05/2001	Décision du Parlement	T5-0254/2001	Résumé
19/06/2001	Débat au Conseil	2360	
19/06/2001	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
19/06/2001	Fin de la procédure au Parlement		
26/06/2001	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de procédure	2001/0052(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
	Modification Règlement (EC) No 2201/96 1995/0248(CNS)
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 037; Traité CE (après Amsterdam) EC 036; Règlement du Parlement EP 52-p1
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	AGRI/5/14476

Portail de documentation					
Document de base législatif		COM(2001)0111 JO C 180 26.06.2001, p. 0181 E	26/02/2001	EC	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T5-0254/2001 JO C 034 07.02.2002, p. 0164-0206 E	16/05/2001	EP	Résumé

Informations complémentaires	
Commission européenne	EUR-Lex

Acte final
Règlement 2001/1239 JO L 171 26.06.2001, p. 0001 Résumé

Organisation commune des marchés dans le secteur des produits transformés à base de fruits et légumes

OBJECTIF : rectification le règlement 2201/96/CE portant organisation commune des marchés dans le secteur des produits transformés à base de fruits et légumes. CONTENU : le règlement proposé a pour objet la rectification de la base juridique permettant le financement de l'aide aux pruneaux et aux figes transformés. Cette rectification produira ses effets à partir du début de la campagne de commercialisation 2001/02 de chacun des produits en cause, à savoir le 1er juillet 2001 pour les figes sèches et le 1er septembre 2001 pour les pruneaux. ?

Organisation commune des marchés dans le secteur des produits transformés à base de fruits et légumes

Le Parlement européen a approuvé la proposition (procédure sans rapport).?

Organisation commune des marchés dans le secteur des produits transformés à base de fruits et légumes

Le Conseil a adopté le règlement 1239/2001/CE rectifiant le règlement 2201/96/CE portant organisation commune des marchés dans le secteur des produits transformés à base de fruits et légumes. L'objet de cet acte est de corriger une erreur qui a été introduite dans le règlement 2201/96/CE par le règlement 2699/2000/CE. ?